

Registre des intérêts – Déclaration

Noms : Mojon Prénoms : Nicolas

Groupe/parti : Alliance Montaine

a) Activités professionnelles *(fonction et entreprise) :

Assistant Business Partner / Asset Manager (Informaticien) chez Groupe E

b) Fonctions assumées au sein d'organes de direction, de surveillance ou de conseil de personnes morales de droit privé ou de droit public sises ou actives sur le territoire communal et/ou subventionnées par la commune *(conseil d'administration, fondation) :

Aucune

c) Fonctions assumées au sein de commissions ou d'autres organes de la Confédération, d'un canton ou d'une collaboration intercantonale ou intercommunale :

Aucune

d) Appartenances et fonctions exercées dans des groupes politiques actifs au niveau communal, cantonal et/ou fédéral :

Membre PLR Le Mont-sur-Lausanne
Président PLR Sous-arrondissement de Romanel
Membre des Jeunes Libéraux Radicaux Vaud (JLRV)
Membre Alliance Montaine

e) Appartenances et fonctions exercées pour le compte de groupes d'intérêts actifs sur le territoire suisse *(Greenpeace, Avenir Suisse, ASLOCA, CVI Chambre vaudoise immobilière) :

Aucune

f) Appartenances et fonctions exercées au sein d'associations de quartier, de sociétés locales ou d'autres associations actives sur la commune :

Membre société de tir du Mont-sur-Lausanne
Membre Abbaye Réunie du Mont-sur-Lausanne

g) Terrains et autres propriétés foncières sur le territoire de la commune :

Aucun

h) Détention d'actions et/ou d'autres participations dans des personnes morales de droit privé ou de droit public sises ou actives sur le territoire communal et/ou subventionnées par la commune :

Aucune

Source : Art. 56 (RCC), Règlement ad hoc – Registre des intérêts

Contrôle : Tous les élu-e-s sont contrôlé-e-s durant la législature. Utilisation d'outils en libre accès : registre du commerce, registre foncier, moteurs de recherche, bases de données, etc...

Par sa signature, le/la Conseiller·ère communal·e reconnaît que toutes ses affirmations sont exactes.

Le Mont-sur-Lausanne, le 08.05.2023

Signature :



*Des exemples ont été ajoutés aux points a), b) et e) afin de faciliter la compréhension des renseignements demandés.

Source : Art. 56 (RCC), Règlement ad hoc – Registre des intérêts

Contrôle : Tous les élu·e·s sont contrôlé·e·s durant la législature. Utilisation d'outils en libre accès : registre du commerce, registre foncier, moteurs de recherche, bases de données, etc...